

benefits them. If women's skills became of equal value with men's because women could now operate telephones where before they could not carry messages through miles of mud and snow, women's status might have been enhanced. The traditional views about women's place, which were being institutionalized in the many Acts establishing the nineteenth-century bureaucracy, undoubtedly acted as a drag.

So let not my disagreements suggest belittlement. *Penelope's Web* is an important work and Naomi Griffiths a very stimulating thinker. And her main thesis is well argued: many communities showed signs of moving towards equality, even political equality, until centralized authority institutionalized the status quo and prevented, or at the very least, hindered changes by enshrining traditional attitudes. My disagreement is only about the kind and amount of blame the nineteenth century should bear.

Ann ROBSON,
University of Toronto.

* * *

HUBERT CHARBONNEAU. — *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique.* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975. Dans la collection *Démographie canadienne*.

La démographie canadienne se porte de mieux en mieux. L'œuvre colossale de Cyprien Tanguay, publiée de 1871 à 1890, inaugurait avec ses qualités et ses défauts une pratique de la généalogie qui n'approchait pas encore la démographie. Archange Godbout, o.f.m., construisit ensuite, avec le soin de l'artisan méticuleux, d'abondants dossiers qui corrigeaient ou complétaient l'apport de son prédécesseur. Puis, vint Jacques Henripin, dont la *Population canadienne au début du XVIII^e siècle*, constitua au Canada français en 1954 la première analyse démographique substantielle. La démographie était enfin lancée et le mouvement s'est maintenu avec Henripin et ceux qu'il a formés. Hubert Charbonneau, après divers articles marquants (dont ceux qu'il a faits sur les recensements de 1666 et de 1667), vient de publier une étude, *Vie et mort de nos ancêtres*, où le démographe manie à plaisir tous les recours de la technique de la démographie.

C'est un ouvrage statistique sur la mortalité, la nuptialité et la fécondité d'un nombre restreint de nos ancêtres. Ayant entrepris avec son équipe du Département de démographie de l'Université de Montréal, «la reconstruction intégrale et par ordinateur de la population canadienne-française depuis ses origines», Charbonneau a d'abord voulu mettre la main à une première étude exploratoire. Le champ est un échantillon précis: 691 familles, qui groupent 4 280 enfants; toutes «familles formées au Canada avant 1700, par des hommes dont le nom commence par A et B (jusqu'à Brassard inclusivement)».

La source en est tirée de l'œuvre de Tanguay, revue et corrigée par Godbout; et Charbonneau, conscient du péril de cette méthode, ajoute: «Notre plus grand espoir est que ce soit la dernière du genre». Il demeure aussi conscient de la fragilité de son échantillon, qui couvrirait 14,6% des familles canadiennes du XVII^e siècle, et il reconnaît que cet échantillon «n'est pas parfaitement représentatif de l'ensemble de la population canadienne du XVII^e siècle, puisque les immigrants n'ayant jamais contracté mariage au Canada nous échappent». De même, tout le long de son livre, il se met en garde et il met son lecteur en garde contre trop d'assurance; il écrit, par exemple (et ceci revient sans cesse): «Gardons-nous toutefois de conclusions hâtives, car ces résultats conservent une évidente fragi-

lité malgré les précautions prises.» Ces déclarations nous reposent de tel ou tel historien qui affiche pompeusement sa possession tranquille de la vérité...

Bien plus que les conclusions qu'il apporte (toutes intéressantes et à retenir), le grand mérite de ce livre est le travail critique auquel l'auteur s'est livré sur ses sources; la vérification des données occupe d'ailleurs une tranche importante de cet ouvrage. L'auteur établit qu'il y a dans notre état civil un sous-enregistrement considérable. Sur les 4 280 enfants de son échantillon, il en compte 566 qui ont été « découverts en dépit du silence des registres paroissiaux sur leur date de naissance, ce qui représente 0,8 naissance retrouvée par famille », et, selon l'auteur, il resterait 351 naissances non retrouvées. Sous-enregistrement aussi des décès d'enfants: sur 4 631 décès, on ne retrouve que 2 334 actes qui les attestent, « soit un décès pour deux enfants nés au Canada »; même misère du côté des sépultures en général, où il manque 20 à 25% des actes. Du côté des mariages (que l'on connaît par l'acte d'état civil, par le contrat ou par la naissance d'un enfant), il y a plus d'efficacité, mais même là, « la fraction d'actes relevés n'atteint pas 87% ». Charbonneau affirme: « Dans des conditions parfaites, les 691 fiches de famille contiendraient 15151 actes. Or, nous n'en possédons que 10293 et 12251, avec les dates approchées. » Ou, comme il l'écrit ailleurs: sur un total d'environ 37 000 actes d'état civil, nous n'en retrouvons que 27 000. Il essaie d'expliquer ce phénomène de sous-enregistrement: c'est ici que nous sommes moins d'accord, du moins sur l'une de ses hypothèses, celle qui veut que, dans le cas d'enfants morts quelque temps après leur naissance, le sous-enregistrement ait été en quelque sorte un geste délibéré du prêtre pour ne pas étaler au grand jour les retards à faire baptiser ces enfants; c'est supposer, sans fondement, une sorte de camouflage systématique, alors qu'il faut plutôt se rappeler qu'à cette époque on n'avait pas tellement encore le souci d'un état civil rigoureux, état civil qui, du reste, n'était tout de même en France et ici que de création récente. De même il est opportun de rappeler que, dans le cas des engagements pour l'Ouest (autre source d'information pour le démographe), il y a aussi un sous-enregistrement dont il faut tenir compte, car on passait aussi des contrats sous seing privé: saura-t-on jamais en quelle proportion par rapport aux actes notariés ?

Quoi qu'il en soit, la méthode avec laquelle l'auteur approche ses sources pour l'étude des 691 familles, nous paraît marquer une étape décisive dans la reconstruction des familles des XVII^e et XVIII^e siècles. Reconstruction faite à la main, parce qu'elle est encore possible sur quatre ou cinq mille individus. Après cette étude exploratoire, il lui reste à s'appliquer à des milliers et des milliers d'individus: pareille étude, ajoute Charbonneau, « ne peut plus résulter de procédés entièrement manuels [...] la parole est aux ordinateurs ». Espérons, cependant, avec Henripin, « que cette mécanisation » ne réduira pas trop « l'ingéniosité et le discernement » qui donne toute sa valeur à *Vie et mort de nos ancêtres*.

Marcel TRUDEL,
Université d'Ottawa.

* * *

R.C. MACLEOD. — *The North-West Mounted Police and Law Enforcement, 1873-1905*. Toronto: University of Toronto Press, 1976.

Given the long-standing popular emphasis on the law-and-order theme as a characteristic of Canadian society, the theme itself has received remarkably little attention from Canadian historians. In recent years there has appeared a slight